

HONORAIRES TRANSACTIONS AGENCE IMMO'REV

0	à	50.000 €	14%
50.001	à	100.000 €	12%
100.001	à	120.000 €	8%
120.001	à	150.000 €	7%
150.001	à	230.000 €	6,5%
230.001	à	300.000 €	5.5%
Supérieur	à	301.000 €	5%

Les honoraires représentent un taux maximum T.T.C. Et seront à la charge de la partie désignée au mandat (TVA à 20%).